

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Gendarmerie maritime

Décision n° 3496 du 9 mars 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général
de la gendarmerie maritime
 NOR : INTJ2006227S

Le commandant de la gendarmerie maritime,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 16818 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930024S),

Décide :

Article 1^{er}L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} avril 2020 :

Guiziou	Jean-Pierre	NIGEND : 150 305	NLS : 8 008 146
----------------	-------------	------------------	-----------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} avril 2020 :

Pouny	Jean-Albert	NIGEND : 158 094	NLS : 8 015 392
Suchaut	Vincent	NIGEND : 148 533	NLS : 8 092 821
Toutain	Hérald	NIGEND : 136 708	NLS : 5 311 197

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} avril 2020 :

Mitran	Vincent-Michel	NIGEND : 151 940	NLS : 8 009 779
Guérin	Antony	NIGEND : 194 587	NLS : 8 049 529
Legendre	Denis	NIGEND : 124 885	NLS : 5 270 853

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} avril 2020 :

Chevé	Jérôme	NIGEND : 235 238	NLS : 8 086 435
Bouanani	Cherif	NIGEND : 214 252	NLS : 8 068 284
Robert	Ludwig	NIGEND : 318 690	NLS : 8 111 435

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 9 mars 2020.

Le général,
commandant la gendarmerie maritime,
G. Grimaux